

Demain ...

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de juillet 2015, va changer la donne pour les élus communaux dès l'année prochaine. Une récente réunion publique initiée par notre Communauté de Communes "Monts d'Ambazac et Val du Taurion" a pu commencer à sensibiliser quelques participants mais il reste beaucoup à faire pour votre information. Le bulletin municipal aurait pu d'ailleurs s'y employer car les enjeux ne sont pas minces. En réunissant 3 intercommunalités soit 24 communes, nous allons dépasser le seuil de 27 000 habitants et serons de ce fait la 2ème communauté de communes du département après Limoges Agglomération.

Certaines compétences jusqu'alors optionnelles ou facultatives deviennent obligatoires même si certaines d'entre elles sont en place depuis plusieurs années : collecte et traitement des déchets, aire d'accueil des gens du voyage, développement économique y compris commerce local et promotion du tourisme. Dans les phases suivantes, les intercommunalités auront à gérer la distribution d'eau potable et l'assainissement collectif, les milieux aquatiques et la prévention des inondations ,ainsi que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sauf dérogations.

D'autres compétences optionnelles pourront être choisies en matière d'environnement et d'énergie, de voirie, culture, sport, action sociale ou encore création de maisons de services publics.

Rappelons qu'Ambazac a été la seule commune à émettre un avis défavorable à cette nouvelle organisation, à l'unanimité de ses élus Terre de Gauche et Ambazac Alternance réunis. Seuls vos deux élus PS ont clairement affiché leur confiance dans ses nouvelles dispositions dont l'objectif est la mutualisation pour plus d'efficacité. A l'immobilisme, nous pensons qu'il est préférable être acteur de son destin, quel que soit le périmètre de l'action.

MAVAT est née en 2002 sous l'impulsion d'Ambazac, moteur, conciliateur et catalyseur des énergies de ses six partenaires. Jusqu'aux élections de 2014, Ambazac a présidé les travaux de cette assemblée qui a su s'organiser et se doter d'infrastructures que d'autres n'ont pas.

Quel rôle jouera Ambazac demain ?

*Bernard Vergonzanne – Brigitte Lardy  
Ambazac Ecrivons l'Avenir*